



Boutique dédiée au contentieux

Higher, Better, Melior !

NOTRE ADN

Anticiper le risque, définir la stratégie et mener le combat

Melior est un cabinet de niche, à taille volontairement humaine.

Nous avons uni nos 45 ans d'expérience acquis dans des grands cabinets d'affaires pour vous proposer une offre recentrée sur notre cœur de métier, le contentieux.

Notre métier de cœur : prévenir le risque, dénouer les litiges complexes par la voie amiable ou judiciaire pour atteindre le meilleur résultat.

Entreprises, dirigeants et family offices : nous sommes à vos côtés pour un conseil sur mesure, sans conflit d'intérêts ni frais superflus. Si besoin, nous mobilisons nos partenaires de confiance en France et à l'étranger.

Melior est né à Paris le 14 juillet 2022.

Nos racines sont en France, notre histoire s'écrit à l'international.



Toujours vers le meilleur

NOTRE ÉQUIPE



Valérie MORALES
Avocate associée

Avocate depuis 1995, Valérie a dirigé pendant 22 ans l'équipe contentieux d'un cabinet d'affaires français de premier plan avant de fonder MELIOR AVOCATS.

Avec une vision à 360 degrés, Valérie veille à apporter des conseils clairs, lisibles et opérationnels.

Valérie assiste les entreprises françaises et étrangères dans les contentieux sensibles ou complexes, de nature commerciale ou pénale.

Elle a acquis une solide maîtrise des procédures d'obtention des preuves avant procès.

Curieuse de nature, Valérie a un parcours orienté vers l'international. Elle travaille en français, en anglais, en espagnol et parle l'italien.



vmorales@melioravocats.fr



+33 (0)6.12.78.05.38

"Tout le secret des armes ne consiste qu'en deux choses : à donner et à ne point recevoir." Molière



Adeline LECLERC
Avocate associée

Avocate depuis 2009, Adeline a fait ses armes au sein de cabinets d'affaires internationaux réputés avant de fonder MELIOR AVOCATS.

Adeline a développé une expertise sur les sujets de concurrence déloyale, débauchage et rupture de relations commerciales.

Sa double compétence en contentieux des affaires et droit du travail lui permet d'offrir un accompagnement dédié aux cadres dirigeants et mandataires sociaux.

Anglophile depuis toujours, Adeline a vécu à Londres. Elle travaille en français et en anglais.



aleclerc@melioravocats.fr



+33 (0)6.73.00.38.56

"By failing to prepare, you are preparing to fail." Benjamin Franklin

NOTRE EXPERTISE



Contentieux corporate

Prévention et gestion de conflits entre actionnaires, contentieux financiers, audit d'évaluation des risques.



Contrats

Pratiques commerciales déloyales ou abusives, risques produits, baux commerciaux, litiges contractuels ou immobiliers.

Mesures conservatoires et d'instruction avant procès.



Droit du travail

Conseil et défense des employeurs et cadres dirigeants, du recrutement à la sortie des effectifs.



Pénal des affaires

Anticipation du risque pénal et défense de dirigeants et d'entreprises, victimes ou mis en cause.

Programmes de conformité et enquêtes internes en cas d'alertes ou de plaintes.

Dans vos domaines d'activité :



Finance & Banque



Retail



Restauration
& Hôtellerie



Services & Conseils



Automobile



Technologie

MELIOR DANS LES CLASSEMENTS



Melior Avocats : une boutique litigation à vocation internationale

Track record: Melior a ouvert ses portes le 14 juillet 2022. Valérie Morales et Adeline Leclerc, issues de structure de renom, opèrent dans tous les domaines du contentieux des affaires et traitent aussi bien des contentieux haut de bilan, des contentieux commerciaux que des contentieux prud'homaux. Avec une prédilection pour les mesures in futurum, l'équipe intervient à l'occasion de conflits d'actionnaires. En matière pénale, sa maîtrise technique des procédures de saisie et de leur contestation constitue un atout indispensable.

Team & différentiation: Faisant preuve d'une rigueur sans failles et parlant couramment anglais, Valérie Morales et Adeline Leclerc accompagnent une clientèle à la fois française et étrangère à laquelle la boutique spécialisée en contentieux des affaires offre une prestation sur mesure et d'une qualité remarquable.

a classé

MELIOR AVOCATS Pratique Réputée

CONTENTIEUX &
ARBITRAGE
Contentieux commercial

FRANCE 2023



a classé

MELIOR AVOCATS

Pratique Réputée

CONTENTIEUX & ARBITRAGE
Contentieux commercial

FRANCE 2024



a classé

MELIOR AVOCATS

Pratique Réputée

CONTENTIEUX & ARBITRAGE
Droit pénal des affaires

FRANCE 2024



a classé

MELIOR AVOCATS

Pratique Réputée

CONTENTIEUX & ARBITRAGE
Contentieux financier & haut de bilan

FRANCE 2024



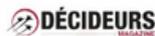
a classé

MELIOR AVOCATS

Pratique Réputée

CONCURRENCE & DISTRIBUTION
Antitrust

FRANCE 2024



a classé

MELIOR AVOCATS

Pratique Réputée

CONCURRENCE & DISTRIBUTION
Droit de la distribution

FRANCE 2024

MELIOR DANS LA PRESSE



ACTUALITÉS | CLASSEMENTS | ÉVÉNEMENTS

Melior Avocats : une nouvelle boutique de contentieux des affaires à Paris

DROIT · 18 OCTOBRE 2022

Valérie Morales et Adeline Leclerc s'unissent pour ouvrir Melior Avocats : un cabinet de contentieux des affaires qui souhaite fournir une offre sur mesure et des prestations haut de gamme à ses clients.

Un service sur mesure pour des clients à la recherche d'une offre resserrée : voilà ce que propose le nouveau cabinet de contentieux des affaires fondé par Valérie Morales et Adeline Leclerc. Leur rencontre a lieu chez Marvell Avocats il y a près de cinq ans quand Adeline Leclerc rejoint l'équipe de contentieux des affaires créée et dirigée par Valérie Morales depuis 2005. Le courant personnel et professionnel passe, rigueur et exigence étant les maîtres-mots des deux avocates. Cette structure, Melior Avocats, a du sens pour elles. Les dossiers qu'elles traitent sont stimulants, elles se sentent libres et heureuses d'être à deux.

"Toujours vers le meilleur"

Les deux associées fondatrices souhaitent que cette initiative s'inscrive dans le temps. Pour cela, elles inventent un nom original qui dénote leur volonté de *"toujours aller vers le meilleur"*, selon les mots de Valérie Morales, et leur envie de construire une identité neutre et attractive pour leurs futurs confrères. Ce nom, cependant, n'a rien d'impersonnel car il contient, à dessein, les initiales des deux jeunes femmes. Le 14 juillet restera une date symbolique pour elles : c'est le jour où elles se sont lancées officiellement dans l'arène, pas place de la Bastille mais au 15 de la rue de Castellane, voisine de la Madeleine.

Cabinet centré sur la prévention et la résolution des contentieux d'affaires, Melior Avocats propose *"un service sur mesure capable de s'adapter aux besoins des clients, avec une vision transversale"*, explique Valérie Morales. Et Adeline Leclerc de poursuivre : *"Nous sommes très heureuses d'avoir été suivies par nos clients et nous souhaitons conserver avec eux une relation privilégiée."* Mettant un point d'honneur à fidéliser leur clientèle, les avocates continueront de développer leurs pratiques phares : le droit pénal des affaires, le contentieux haut de bilan, les conflits commerciaux et le droit du travail. Leur objectif n'étant pas de constituer un cabinet *full service*, elles pensent mettre sur pied *"un cabinet boutique qui offre des prestations haut de gamme et un suivi sur mesure"* explique Valérie Morales. Et envisagent de s'entourer de collaborateurs très prochainement, en raison d'une activité très soutenue. Parce qu'elles fournissent des prestations ciblées, les associées orientent leurs clients vers des savoir-faire différents des leurs lorsque c'est nécessaire et s'appuient sur un réseau de partenaires dont *"la façon de travailler est validée"*. Afin de renforcer leur pratique, elles ont pour but de *"développer [leur] activité à l'international avec des partenaires de confiance"* ajoute Adeline Leclerc. Entreprises, *holdings* ou encore *family offices*... Les clients, français et étrangers, seront *"chouchoutés"*, assurent les fondatrices de Melior Avocats.

Estève Duault



MELIOR AVOCATS



63 boulevard Malesherbes
75008 PARIS



contact@melioravocats.fr



+ 33 (0)1.45.22.54.49



<https://melioravocats.fr>



[MELIOR AVOCATS](#)



[MELIOR AVOCATS](#)